

# Vote du budget : nouvelle passe d'armes au conseil municipal

Le vote du budget primitif constituait le temps fort du conseil municipal, réuni jeudi soir sous la présidence du maire Joël Gullon. En préambule, l'approbation du compte rendu de la précédente réunion posait problème à l'opposition qui préférait s'abstenir.

## « Nous refusons le sacrifice du jardin de ville »

Deux ou trois informations d'ordre général plus tard, le débat s'ouvrait par la présentation du compte de gestion et du compte administratif du budget général. Tous deux étaient adoptés à l'unanimité. Mais pas l'affectation de ses résultats au budget primitif, les élus de la minorité s'abstenant. La proposition de ne pas augmenter les taux d'imposition sur les taxes foncières et

d'habitation était validée par tous. Les préliminaires terminés, on entrait dans le vif du sujet. Le premier édile avançait un budget bâti avec l'objectif de « faire des économies et améliorer la capacité d'autofinancement ». Les dépenses de fonctionnement étant revues à la baisse pour faire face à la diminution annoncée des dotations de l'Etat. Un argument réfuté par l'opposition, préférant envisager le rééquilibrage des financements par le jeu de la redistribution des subsides. Désaccord aussi sur l'inscription en recettes du produit de la vente d'un bien immobilier non encore concrétisée. La passe d'armes lancée, le débat s'enflammait lorsque fut abordé le projet de parking sur le site du jardin de ville. « Nous refusons le sacrifice du jardin de ville », martelait Jacky Laverdure,



Débat animé au conseil municipal entre la majorité et le groupe minoritaire amenés à voter le budget primitif, en présence d'un public attentif.

chef de file de la minorité avant de demander l'affectation de la ligne budgétaire à « des projets sensés, utiles et moins coûteux ». Une joute oratoire à laquelle le maire mettait un terme en précisant

que le projet, loin d'être une surprise, figurait dans son programme de campagne et qu'il serait instruit conformément aux procédures légales. En toute logique, le budget primitif était adopté à la majorité de

21 voix pour et 6 contre. Outre la délibération sur la baisse des indemnités des élus, jugée insuffisante par la minorité qui s'abstenait, toutes les autres, d'ordre administratif, étaient approuvées à l'unanimité.